

Latin

Série Lettres et arts - spécialité Lettres classiques

Écrit

Le jury de version latine a corrigé cette année 107 copies, chiffre légèrement supérieur à celui de l'année 2018. Les notes s'échelonnent de 3/20 à 20/20. La moyenne de l'épreuve, qui est de 10,21, reste stable par rapport à la session précédente (10,17 en 2018). 33 copies ont obtenu une note inférieure à 8/20, 16 une note égale ou supérieure à 15/20. Le jury a eu le plaisir de décerner à deux copies la note maximale, et à une autre celle de 19/20. Les résultats sont donc dans l'ensemble satisfaisants.

Le texte proposé était un extrait de l'*Histoire d'Alexandre*, qui ne supposait aucune connaissance préalable sur Quinte-Curce ou sur son œuvre. Le titre et le paratexte attiraient d'emblée l'attention des candidats sur le fait que le passage relevait de l'historiographie, leur indiquaient qu'il s'agissait de la geste d'Alexandre le Grand, et leur fournissaient également des informations essentielles sur l'enjeu du texte : montrer comment le palais royal de Persépolis, qui avait été épargné lors de la prise de la ville, fut détruit ensuite par les Grecs. Quinte-Curce l'explique par une anecdote mettant en scène Alexandre, ses généraux et des courtisanes : c'est au cours d'un banquet, sous l'effet du vin et sur la proposition de l'hétaïre Thaïs, qu'Alexandre et ses proches décident d'incendier eux-mêmes Persépolis. *Incendium* est d'ailleurs le terme qui, mis en valeur par l'hyperbate, ferme le premier paragraphe. Suivant un ordre chronologique, Quinte-Curce rapporte ensuite la réaction des soldats, avant, dans la dernière phrase du passage, en guise de conclusion, de rappeler l'ancienne puissance des Perses, en particulier lors des guerres médiques.

Le jury tient ainsi à rappeler que le paratexte (titre, éventuellement chapeau et notes) apporte des informations précieuses aux candidats et mérite d'être lu soigneusement. Ici, ces éléments permettaient de comprendre que, dans le texte, *regia* n'a pas un sens abstrait mais désigne des bâtiments. En outre, on ne saurait trop recommander une première lecture attentive du texte, qui aide à cerner la structure d'ensemble et à identifier les personnages en présence. En l'occurrence, le terme *scortum*, au début de la troisième phrase, renvoie à la même personne que celle évoquée dans la phrase précédente, l'hétaïre Thaïs – et non à une autre courtisane, et encore moins à un homme...

La compréhension de ce texte n'exigeait aucune connaissance historique précise de la part des candidats, qui pouvaient même ignorer la biographie d'Alexandre. Néanmoins, le jury a eu la surprise de constater des erreurs récurrentes qui traduisent une méconnaissance profonde de l'Antiquité : ainsi, *ulciscimur Graeciam* a été souvent compris comme l'expression du désir d'Alexandre de se venger de la Grèce – alors qu'il s'agit bien sûr pour lui de venger les Grecs des torts imputés aux Perses.

Les plus graves erreurs ont été dues à des problèmes d'analyse morphologique et syntaxique, concernant l'identification des temps et des modes verbaux, mais aussi des désinences les plus élémentaires, concernant la troisième déclinaison en particulier. Dans l'ensemble, les pronoms relatifs, mal analysés et mal traduits, ont souvent donné lieu à d'importants contresens. De même, le pronom *ipse* – qui exprime l'insistance, et non l'identité – a été fort maltraité, quand il n'a pas été tout simplement omis. Rappelons que l'exercice de version exige une très grande rigueur et que tous les mots doivent être traduits ; les omissions, en particulier les omissions d'adverbes, de pronoms ou de conjonctions de coordination, sont toujours pénalisées. Sur ce point, le jury recommande aux candidats d'apprendre ce type de mots récurrents, pour ne pas avoir à les chercher dans le dictionnaire ni risquer de les confondre. La précision a ici toute sa place : *itaque* est une conjonction de coordination qui exprime la conséquence, l'adverbe *quoque* signifie « aussi », *tantus* ne veut pas dire « tel », mais « si grand », *tot* employé seul avec un substantif signifie « tant de », etc.

Enfin, répétons-le, l'épreuve de version latine est aussi un exercice d'expression française, qui doit amener les candidats à refuser de proposer un mot-à-mot dépourvu de sens. À l'instar des sessions précédentes, ont été sévèrement sanctionnées les erreurs de construction syntaxique de la phrase française (absence de proposition principale, verbes sans sujet), de même que les fautes qui témoignent de la méconnaissance de la morphologie verbale française, concernant notamment le passé simple.

Les remarques suivantes soulignent, au fil du texte, les principales difficultés et les erreurs le plus souvent commises.

La première phrase exigeait un effort rigoureux d'analyse et de construction. Seule une phase préalable de réflexion sur l'organisation de la phrase, et en particulier sur les propositions relatives, permettait d'éviter les contresens. Rappelons ici aux candidats qu'une proposition relative commence *a priori* au pronom relatif et se termine au premier verbe conjugué, et que l'antécédent du pronom relatif est très souvent le substantif le plus proche placé avant la relative. Cette règle simple permettait d'identifier les deux propositions relatives de la phrase : *quibus feminae intererant*, dont l'antécédent est sans surprise *conuiuia*, et *quas uiolari nefas esset*, qui se rapporte à *feminae*. La première difficulté portait sur la place de *non quidem*, groupe placé

avant la seconde relative : il convenait de respecter cette place, en comprenant *non quidem feminae quas uiolari nefas esset*, relative expliquée par le groupe suivant, *quippe pelices ... adsuetae*. Quinte-Curce s'attarde ici sur la description du statut de ces femmes qui participent aux banquets aux côtés des hommes : ce sont des femmes avec lesquelles il est permis d'avoir des relations sexuelles, des courtisanes habituées à vivre avec les soldats « avec plus de libertés qu'il ne convenait ». Du point de vue de la construction, l'ordre habituel des mots en latin aidait à comprendre que l'ensemble des termes compris entre *pelices* et le participe *adsuetae* portaient sur ce groupe, ce qui faisait de *uiuere* le complément de *adsuetae*, et de *quam decebat* le complément de *licentius*, comparatif de l'adverbe.

Les difficultés de compréhension syntaxique de la phrase latine, qui n'avaient pourtant rien d'insurmontables pour qui suivait l'ordre habituel des mots, ont souvent été fortement aggravées par de nombreuses confusions. *De die* ne signifie pas « ce jour-là » (comme le soulignait du reste le temps de *inibat*, qui est de l'imparfait et non du parfait ou du plus-que-parfait) ; *conuiuia* est le pluriel de *conuiuium*, et désigne donc des festins, non un ou une convive (*conuiuia*) ; *inire conuiuia* veut dire « se rendre dans des festins », expression traduite ainsi dans le Gaffiot, et non « organiser » des festins ou, encore moins, « pénétrer des convives » ; *intererant* vient de *interesse*, non de *interire*, et ce ne sont donc pas des festins « dans lesquelles les femmes avaient disparu ». De même, *quippe* indique la cause, non l'opposition ; *decet* n'est pas *debet* et exprime la convenance, non l'obligation ; *cum armato* veut dire « avec un homme en armes », et non « avec une arme ». Les erreurs de construction ajoutées aux confusions ont souvent, malheureusement, laissé libre cours aux fantasmes autour des courtisanes ou du personnage d'Alexandre, décrit, dans de trop nombreuses copies, comme un homme qui abusait sexuellement de toutes les femmes qu'il rencontrait...

La phrase suivante permettait au jury de vérifier les connaissances des candidats concernant le discours indirect. Il fallait bien comprendre *expectare* comme le verbe d'une proposition infinitive qui poursuit le discours rapporté de Thaïs, introduit par *adfirmat* ; l'ajout d'une incise comme « disait-on » constituait donc un contresens sur le locuteur. Toutefois la principale difficulté pour les candidats a été d'identifier dans la première partie de la phrase un système hypothétique à l'éventuel, composé d'un infinitif futur dans la principale (*initurum esse*) et, dans la subordonnée conditionnelle, d'un subjonctif plus-que-parfait (*iussisset*) correspondant à un futur antérieur en discours direct. Afin d'ôter tout doute sur l'identification de l'infinitif futur, le jury avait inséré une note rétablissant le sujet de la proposition infinitive (Alexandre) et l'auxiliaire *esse*. Or, de très nombreuses copies ont traduit systématiquement *initurum* par « sur le point d'entrer », montrant ainsi leur méconnaissance de la note ou leur ignorance de la traduction de l'infinitif futur. Rappelons également qu'il convient, dans la traduction du discours indirect, de proposer un système des temps cohérent, et qu'il est normal que, en latin, les subordonnées passent au subjonctif : il était donc fautif de comprendre le subjonctif plus-que-parfait *delessent* comme l'expression d'un irréel du passé. Enfin, l'ordre des mots *expectare hoc eos* a surpris certains candidats qui ont parfois interverti le sujet (*eos*) et le complément d'objet direct (*hoc*), quand ils n'ont pas confondu le pronom neutre *hoc* avec l'adverbe de lieu *hic* ; mais d'autres ont su rendre heureusement par le présentatif français l'effet d'insistance produit par l'ordre des mots latin, ce qui a été valorisé par le jury.

La compréhension de la troisième phrase reposait tout d'abord sur une analyse rigoureuse de l'ablatif absolu *ebrio scorto... ferente sententiam*, puis du sujet (genre et nombre) : *unus* et *alter* sont bien des masculins singuliers, repris ensuite par des masculins pluriels (*ipsi, onerati*) ; ils ne renvoient donc pas à des courtisanes, et ne peuvent non plus être traduits par « les uns et les autres ». Il convient également d'adapter le niveau de langue au lexique employé et au type de texte : pour traduire le groupe *ebrio scorto*, qui désigne une prostituée, le trop pudique « femme publique » était à éviter, de même que la traduction « putain avinée », certes vive mais trop familière.

Dans la phrase suivante, l'expression *audivior fuit quam patientior* permettait de vérifier les connaissances grammaticales des candidats, puisque l'emploi d'un deuxième comparatif comme complément du comparatif est un latinisme qui ne doit en aucun cas être traduit littéralement en français. En revanche, le jury a accepté de nombreuses traductions pour ces deux adjectifs, à condition que la construction soit correcte et le sens, cohérent : ont été pénalisées des interprétations telles que « avide d'alcool », et d'autant plus quand s'y mêlaient des constructions fautives comme « d'autant plus vorace qu'il tenait bien l'alcool ». Dans le bref discours direct prêté à Alexandre, ce sont le sens du verbe *ulciscimur*, comme mentionné plus haut, ainsi que l'analyse du datif *urbi*, qui ont suscité le plus de contresens – et non le *quin* initial, bien compris généralement comme l'adverbe interrogatif « pourquoi ne...pas ».

La prise en compte du contexte était nécessaire pour comprendre la phrase suivante, où *mero* désigne bien le vin non coupé d'eau, non une « passion pure », et où *temulenti* et *armati* ne sont pas les sujets mais des appositions au sujet. Ce dernier est le même que celui du premier verbe *incaluerant* : ce sont justement les mêmes hommes qui avaient épargné la ville qui souhaitent à présent la détruire.

Le jury a été surpris de constater combien la brève phrase suivante a pu susciter de contresens, alors même qu'elle ne comportait aucune difficulté de syntaxe ou de vocabulaire. Les erreurs ont été dues à un manque de rigueur dans l'analyse des coordinations ou de la morphologie nominale. Les conjonctions de coordination *et* et *-que* montrent que *conuiuiae, ministri* et *pelices* sont des substantifs qui partagent le même cas et la même fonction – en l'occurrence, des nominatifs sujets : il n'est donc pas question ici de « concubines du serviteur » ; de même, Alexandre met le feu au palais royal, non aux convives, serviteurs et courtisanes ! La précision de la construction syntaxique était également nécessaire pour la traduction de la dernière phrase du

paragraphe, où *multa cedro* ne signifie pas « beaucoup de cèdres », et où *quae*, avec un antécédent féminin, doit nécessairement être compris comme un nominatif, sujet du verbe de la relative *fudit* – faisant d'*incendium* le complément d'objet direct.

Le relatif de liaison *quod* ouvre le second paragraphe et fait donc office de coordination, ce que le jury apprécierait de voir exprimé dans les traductions. Le complément de lieu *procul urbe* a donné lieu à de nombreux contresens, alors que le sens de « camper » pour *tendebat* était clairement indiqué par le dictionnaire. Il convenait également de tenir compte de l'ordre des groupes de mots, ce qui permettait de comprendre que *fortuitum* porte sur *ratus* et non sur *concurrit*. Rappelons enfin que *opem* n'est pas *opus*, et que l'armée accourt pour apporter de l'aide, non pour « faire son travail ».

La plus grande rigueur est donc de mise dans la traduction : *uentum est* est bien un passif impersonnel à traduire par « on » ; la conjonction *ut* suivie de l'indicatif est temporelle ici, non causale ou adversative ; le pronom *ipse* (« lui-même ») ne doit pas être confondu avec *idem* (« le même »), qui exprime l'identité. Une telle rigueur d'analyse a fait également souvent défaut dans la dernière phrase, qui a pâti dans de nombreuses copies de traductions approximatives. Le jury invite les candidats à ne pas relâcher leur attention en fin d'épreuve, et à tenir compte de la logique du texte et de l'ordre des groupes de mots. Ainsi, le groupe *totius Orientis* complète *regia*, le substantif qui précède, et non *exitum*. Le jury a sanctionné également la méconnaissance de substantifs courants tels que *gentes*, qui ne signifie pas « gens ». L'imprécision de la traduction également est toujours pénalisée : *classem* est bien un singulier, et *exercitus* un pluriel.

En conclusion, le jury recommande vivement aux candidats de faire preuve de la plus grande rigueur dans leur traduction. Les fautes relevées ici servent à souligner la nécessité d'allier des connaissances solides en matière de morphologie et de syntaxe à un travail sur la lecture et l'ordre des mots afin de déterminer des unités de sens. L'exercice n'a rien d'impossible, et le relevé des erreurs les plus grossières ne doit pas faire oublier que le jury a eu le plaisir de lire plusieurs excellentes copies qui réunissaient précision, rigueur et élégance. C'est là un point très satisfaisant, que nous sommes heureux de souligner au terme de ce rapport.

Oral

Série Lettres et arts

Spécialité Lettres Classiques

Lors de la session 2019, le jury a entendu 9 candidats, un chiffre en légère hausse par rapport à la session 2018. Les notes sont comprises entre 10/20 et 20/20.

Cinq candidats ont été entendus sur le *De senectute* de Cicéron (4, 10-12 ; 7, 24-8, 26 ; 11, 36-38 ; 16, 55-57 ; 18,65-19, 67) et quatre sur le premier livre des *Fastes* d'Ovide (27-62 ; 61-96 ; 547-582 ; 681-716). La note maximale a été obtenue par deux candidats sur des extraits des *Fastes*, mais le *De senectute* a également donné lieu à de très bonnes explications (un 17/20, un 18/20).

Le jury a constaté avec satisfaction que les candidats ont su surmonter la difficulté que représente la longueur des extraits donnés (tous ont été traduits en entier), mais au prix parfois d'approximations et d'erreurs de précipitation dans les dernières lignes ou vers. Il faut donc veiller à ne pas baisser la garde, et penser à réserver à la fin du texte un surcroît d'attention. Comme lors des années précédentes, certains termes ou constructions ont donné lieu à des confusions classiques, dont des candidats spécialistes doivent être avertis (*ipse/idem*, *quidam/quidem*, *ultra/ultra* ; *quis* pour *quibus* ; *cum* + ind. / *cum* + subj.). Les erreurs les plus inquiétantes sont celles que les candidats n'ont pas su corriger malgré l'aide du jury : par exemple, la valeur de *ut* dans la proposition *ut...omittamus* ; les temps et mode d'*ignoscetis* et *praecidam*.

S'agissant de textes au programme, on peut rappeler que la maîtrise des thèmes et des principaux référents culturels de l'œuvre (et non pas seulement la familiarité avec la langue de l'auteur) est indispensable pour traduire correctement les extraits proposés : un candidat n'a pas pris garde que Caecilius et Staius, dans un texte de Cicéron, étaient les *nomina* d'un seul et même poète, ce qui rendait de fait le passage incompréhensible ; un autre, en étant plus familier des *Fastes*, aurait probablement identifié et traduit sans difficulté les multiples subjonctifs dans une prière à *Pax*. Inversement, certains, sur Ovide en particulier, ont su apporter à leur traduction la précision et la fluidité que seule autorisait une solide connaissance de l'arrière-plan rituel, mythique et historique du poème. Il faut souligner par ailleurs que beaucoup de candidats ont fait preuve d'une remarquable réactivité lors de la reprise de la traduction, sur les deux œuvres au programme : parfois, cela leur a permis de corriger la quasi totalité des imprécisions de leur traduction ; répétons-le, la capacité d'un candidat à envisager rapidement, face à un problème pointé par le jury, les solutions possibles est toujours un indice positif de sa connaissance de la langue latine.

L'explication de texte, que le candidat présente à la suite de sa traduction, est au choix linéaire ou composée. Dans tous les cas, le jury apprécie que le mouvement général du texte et la manière dont celui-ci s'inscrit dans l'œuvre soient mis à profit, surtout si cela aide le candidat à formuler une problématique ou un projet de lecture clair et stimulant, ce qui n'est pas toujours le cas. Rappelons aussi que la présentation, avant la lecture et la traduction, est une mise en contexte préparant l'entrée dans l'extrait, et les considérations sans lien avec le sujet, maladroitement sinon fausses (l'œuvre de Cicéron se découperait en trois moments ; le futur empereur Germanicus), sont à éviter. Si de (très) bonnes explications ont été entendues sur les deux œuvres, le commentaire du *Cato maior* a posé des difficultés aux candidats qui, faute de temps ou par manque de connaissances précises, s'en sont souvent tenus à des généralités, au lieu de s'intéresser à la lettre du texte. Les explications réussies ont mis en avant au contraire la spécificité (argumentative, thématique...) de l'extrait à partir de micro-analyses pertinentes : le jeu entre références épiques et comiques dans le portrait de Fabius Cunctator, par exemple, a été finement commenté par un candidat. Ce sont les *Fastes* qui ont donné lieu aux meilleures explications, par des candidats au fait de la terminologie parfois pointue des rites et du calendrier religieux romain, sensibles à la *uarietas* ovidienne, aux touches d'humour notamment, et même capables de mobiliser de façon éclairante des intertextes avec les poètes augustéens.

Le jury a entendu dans l'ensemble de solides latinistes, qui ont manifesté un intérêt visible pour la langue et les textes abordés, malgré les inquiétudes et la fatigue du concours. Il a également eu plaisir à faire, cette année encore, ce constat encourageant : les candidats maîtrisant, au prix d'un travail régulier, les œuvres au programme ont toutes les chances de réussir brillamment l'épreuve de spécialité.

Spécialité Lettres modernes - Arts

Le jury, bien conscient de l'évolution dans la formation des candidats, a légèrement modifié le format de l'exercice : les textes en prose comptent environ 130 mots, les textes en poésie 110 mots. Le jury a veillé à multiplier les outils de compréhension (titres, chapeaux introducteurs, appareil de notes) et à proposer des textes dont la syntaxe et le vocabulaire soient accessibles à des non-spécialistes.

La session 2019 du concours a attiré 22 candidats – chiffre en nette augmentation par rapport aux années précédentes – à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique du **temps**. Les notes se sont échelonnées de 4 à 18 ; la moyenne de l'épreuve est de 10,95.

Les textes tirés au sort ont été extraits des œuvres suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie) :

en prose :

Augustin, *Confessions*
Cicéron, *De divinatione*
Pline l'Ancien, *Histoire Naturelle*
Pline le Jeune, *Lettres*
Quinte-Curce, *Histoire d'Alexandre le Grand*
Sénèque, *De la brièveté de la vie*
Sénèque, *Lettres à Lucilius*
Tacite, *Agricola*
Tacite, *Annales*

en poésie :

Horace, *Épîtres*
Horace, *Satires*
Ovide, *Métamorphoses*
Ovide, *Pontiques*
Properce, *Élégies*
Virgile, *Énéide*

Comme les années précédentes, le jury a tenu à utiliser un large **éventail de notes**, le principe du concours étant de classer les candidats. Des notes très basses (04 ou 05) ont été attribuées à des candidats qui n'ont traduit que la moitié ou les deux tiers du texte, tandis que des notes en dessous de la moyenne mais s'en rapprochant ont sanctionné des traductions complètes mais très fautives. La meilleure note (18) a récompensé une traduction très appliquée, assortie d'un commentaire qui a utilisé presque tout le **temps imparti**. Rappelons à ce propos que les candidats ont une vingtaine de minutes pour leur prestation totale (brève introduction, lecture, traduction, commentaire), tandis que le jury intervient ensuite pour une dizaine de minutes de questions. Pour les candidats ne parlant que peu de temps, le jury n'échange cependant pas plus

de dix minutes avec eux, afin de garantir l'équité dans ce temps de reprise destiné à corriger les fautes ou à approfondir certains points. Une très bonne prestation a traduit précisément et commenté de façon nourrie, non plaquée et nuancée (le temps de l'*otium* philosophique n'est pas oisif mais consacré au travail de l'esprit) un extrait du *De breuitate uitae*.

En général, le jury aimerait plus de méthode dans l'exercice : la **mise en situation** doit être rapide mais non expéditive, et si possible pertinente par rapport à l'extrait soumis. Dire que c'est une élégie donc un éloge n'est pas juste. Quelques mots succincts pour présenter le texte et, si possible, le genre littéraire et l'auteur sont toujours appréciés.

La **lecture**, disons-le encore une fois, n'est pas une formalité dont il faut s'acquitter au plus vite : le raccourcissement des textes a permis de faire lire les textes *in extenso*, et cette lecture permet au candidat de poser sa voix, de se réappropriier le texte dans sa globalité ; dans l'idéal, elle permet au jury d'être porté dans le sens du texte par le rythme et le ton du candidat (un ton vindicatif pour Énée retrouvant son père Anchise aux Enfers, en place de la tendresse, est dommageable ; il en est de même pour une lecture timide et hésitante d'une harangue d'Alexandre à ses troupes ou des reproches d'un maître de maison à son intendant) ; elle lui permet déjà de savoir si ce qui est lu est compris. Dans les textes en prose, il faut partager en unités signifiantes les longues phrases ; en poésie, on pourra suivre les mouvements de l'hexamètre, du distique, marquer des enjambements, rejets et contre-rejets ; partout on peut souligner les répétitions, les effets phoniques, les corrélations. Plus simplement, les conventions de prononciation du latin en France doivent être observées : les diphtongues doivent être prononcées (*figurae*), les occlusives (*cito* se lit [kito] et non [sito]), les vélares (attention à *uultus*, *iuuenes*) et sifflantes prononcées comme telles ; le y prononcé [y]. Les initiales des prénoms doivent être développées au cas voulu. Encore plus simplement, la ponctuation demande à être respectée (on n'adopte pas le même ton en fin de phrase selon que l'on a un point d'interrogation, d'exclamation ou final).

La **traduction** reprend les groupes de mots latins (et non des mots isolés) et en donne une traduction aussi précise que possible. Le jury a souvent redemandé un mot à mot afin de revenir à la structure syntaxique qui n'apparaissait pas clairement. Il ne faut, en général, ni omettre ni rajouter des éléments, tout en restant dans une expression française correcte.

On a noté moins d'erreurs sur les démonstratifs et relatifs cette année, tandis que les neutres pluriels et la troisième déclinaison en général continuent de poser problème. Les temps verbaux sont parfois bien analysés mais mal traduits, et inversement ; les voix sont parfois confondues, ce qui n'est pas acceptable ; les modes impersonnels mal maîtrisés (fonction des infinitifs, formes du supin, des gérondifs et adjectifs verbaux). Quant au subjonctif, il doit également être mieux travaillé, pour ses valeurs en indépendante ou principale et dans les subordonnées relatives, complétives, et circonstancielles.

Les subordonnants doivent faire l'objet d'une attention particulière : on ne doit pas confondre pronoms, adverbes relatifs, interrogatifs, conjonctions... Les corrélations ne sont pas toujours vues, notamment lorsqu'il s'agit du relatif de liaison.

Le **commentaire** doit plutôt, logiquement, commencer par établir la structure du texte (dont on voit mal comment elle peut précéder la traduction). Très souvent, cette année, cette étape a été omise, alors qu'elle permet de montrer que le sens global a été compris. Cette composition permet de passer à la réflexion qui nourrit la construction de la problématique. Mais ce n'est pas parce que l'on commence par « en quoi... » ou « dans quelle mesure... » que l'on bâtit une problématique : il faut réfléchir davantage avant de se lancer dans l'interrogation. Cette problématique ne doit pas non plus reprendre la mise en situation précédemment énoncée. C'est un angle de lecture, un questionnement, auquel doit répondre le plan du commentaire, qui n'est pas forcément le plan du texte. Le commentaire peut en effet être composé ou linéaire. Quand il est composé, il doit tout de même avoir un fil directeur et ne pas être éclaté entre trois directions de lecture qui n'ont aucune cohérence. Quand il est linéaire, il ne saurait rester une juxtaposition de remarques faussement articulées par de nombreux « de plus ».

Quand il est bien fait, il s'appuie sur le texte précisément et varie les approches : remarques sur le genre littéraire, le vocabulaire, les temps des verbes, la construction des phrases, les effets et les procédés stylistiques (place des mots, sonorités, figures, métaphores, personnifications, variations...), voire la métrique : s'il n'est pas exigé de savoir scander l'hexamètre ou le pentamètre, cela peut aider bien des fois pour discriminer les cas des mots de la première déclinaison. Le commentaire souligne l'essentiel du texte, propose des hypothèses de lecture, et s'attache à montrer quel aspect particulier de la thématique y est à l'œuvre.

La pensée doit être élaborée et nuancée : ce n'est pas parce qu'il y a une pensée de l'amour et de la mort que l'amour vainc la mort ; en l'occurrence, il s'agissait d'un désir de prolonger l'amour entre amants élégiaques au-delà de la mort. De façon globale, il faut que les candidats apprennent à prendre leurs distances par rapport à l'énoncé : une harangue d'Alexandre le Grand à ses troupes n'implique pas que l'on puisse parler de bienfaisance envers les conquies ; le discours de Claude au Sénat en faveur de l'octroi de la *ciuitas* aux notables gaulois s'appuie sur des arguments biaisés et une ironie qu'il aurait fallu décoder.

Sur la problématique de cette année, on attendait que les candidats soient au point sur les principales notions que sont l'*otium* (vs le *negotium*), la *tranquillitas* / ataraxie, la mémoire, l'histoire ; qu'ils sachent proposer une traduction pertinente pour *tempora* (qui ne signifiait pas « tempes » dans le texte !), *aetas*, et qu'ils sachent lire *aeuum* ; qu'ils maîtrisent les grandes lignes de la littérature latine et les principaux faits de civilisation liés à la divination, à la pratique des oracles, au rythme des saisons et au temps de la vie. Il ne suffisait pas de s'appuyer sur des temps verbaux (généralement) variés pour bâtir un commentaire serré et précis.

La conclusion ne doit pas être une simple redite de ce qui a déjà été énoncé ; elle synthétise les acquis et ouvre des perspectives (comparaison avec un autre texte, contre-point sur tel thème, etc.), tout en n'accumulant pas des références fourre-tout (comme la vision du temps effrayant ou l'angoisse face au temps chez tels auteurs modernes).

Le temps de l'échange avec le jury doit être saisi par le candidat comme autant de minutes précieuses pour améliorer sa prestation et corriger ses erreurs : la **reprise**, comme son nom l'indique, revient sur des points de traduction et de commentaire en un délai qui reste bref. Les candidats doivent donc faire preuve de réactivité pour qu'elle leur soit la plus profitable. Plus vite ils se corrigeront, plus nombreuses seront les améliorations, plus haut pourra monter la note.

Série Sciences humaines - Série Langues vivantes

Comme pour la série LA, dont le rapport pourra également être consulté avec profit, le jury, bien conscient de l'évolution dans la formation des candidats, a légèrement modifié le format de l'exercice : les textes en prose comptent environ 130 mots, les textes en poésie 110 mots. Le jury a veillé à donner des outils de compréhension (titres, chapeaux introducteurs, appareil de notes) et à proposer des textes dont la syntaxe et le vocabulaire soient accessibles à des non-spécialistes.

Série Sciences Humaines

La session 2019 du concours a attiré 10 candidats à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique du temps. Les **notes** se sont échelonnées de 3 à 18. La moyenne de l'épreuve est de 10,2 et six candidats ont obtenu une note supérieure à 12. Plus de la moitié des candidats ayant choisi cette épreuve d'option ont été admis au concours.

Les textes tirés au sort étaient extraits des **œuvres** suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie) :

en prose :

Salluste, *Guerre de Jugurtha*
Sénèque, *De la brièveté de la vie*
Sénèque, *Lettres à Lucilius*
Tite Live, *Histoire romaine*

en poésie :

Lucrece, *De la nature des choses*
Ovide, *Métamorphoses*
Properce, *Élégies*
Tibulle, *Élégies*

Série Langues Vivantes

La session 2019 du concours a attiré 13 candidats à l'épreuve orale d'explication d'un texte latin portant sur la thématique du temps. Les **notes** se sont échelonnées de 06 à 19 ; la moyenne de l'épreuve est de 12,1.

Les textes tirés au sort étaient extraits des **œuvres** suivantes (les tirages étant équilibrés entre prose et poésie) :

en prose :

Cicéron, *De oratore*
Salluste, *Conjuration de Catilina*
Salluste, *Guerre de Jugurtha*

Sénèque, *De la brièveté de la vie*
Sénèque, *Lettres à Lucilius*
Tacite, *Dialogue des orateurs*
Tite Live, *Histoire romaine*

en poésie :
Lucrèce, *De la nature des choses*
Ovide, *Métamorphoses*
Ovide, *Pontiques*
Properce, *Élégies*
Virgile, *Énéide*

Remarques générales

Les **notes**, peut-être davantage que d'habitude, sont très disparates, en raison de la volonté du jury d'utiliser l'éventail le plus large possible, comme il est de règle dans un concours, et en raison des prestations entendues. Il en est qui allient traduction et commentaires réussis et obtiennent par conséquent de très bonnes notes, alors que des traductions incomplètes entraînent les notes les plus basses ; pour des traductions et commentaires fautifs, il n'est pas possible d'attribuer la moyenne ; quand l'une des deux parties seulement est réussie, les notes sont médiocres, avec cependant une valorisation de la traduction par rapport au commentaire.

Outre les remarques toujours valables que l'on trouvera dans les rapports de jury des années précédentes, il est conseillé aux candidats d'adapter le **rythme** de leur intervention, qui ne doit être ni trop lent, ce qui peut révéler le manque de choses à dire, ni trop rapide, ce qui traduit une fébrilité incommode. Bien sûr, l'implication émotionnelle dans l'épreuve existe, et c'est pour cela précisément qu'il faut penser à respirer et à observer des pauses dans le débit (aucun candidat n'a souffert du manque de temps, et très peu ont utilisé le temps imparti jusqu'au bout). En revanche, il faut avoir de la vivacité dans l'échange, sachant que plus il aura permis de corrections, meilleure sera la note.

En ce qui concerne la **méthode** de l'exercice, elle a été rappelée bien des fois ; il est inutile de dire : « je vais lire », « je vais traduire », « je vais commenter » : le jury connaît le déroulement et le candidat aussi. C'est autant de temps perdu pour le reste. Redisons que le candidat intervient pendant une vingtaine de minutes pour la totalité de sa présentation, tandis que le jury se réserve une dizaine d'autres minutes pour échanger avec lui. Si le candidat n'utilise pas le temps imparti, le jury ne va pas non plus au-delà du sien, afin de garantir l'équité des reprises entre candidats.

Introduction

Trop souvent les mises en situation sont bâclées : sans perdre trop de temps non plus à cela, il faut s'efforcer d'adopter une approche pertinente. On peut par exemple situer le passage dans l'économie d'une œuvre (préface de Tite-Live), dans son genre littéraire (parler de texte juridique pour un extrait de Salluste est erroné), dans la vie de l'auteur (période d'exil d'Ovide) ou encore par rapport à la thématique de l'année (écoulement du temps dans le discours de Pythagore des *Métamorphoses*).

Lecture

Elle n'est pas une formalité, sans quoi elle serait inutile. C'est un moment dont le candidat doit profiter pour poser sa voix (les voix trop fortes comme les voix trop faibles sont gênantes), pour reprendre sa concentration et déjà pour installer l'échange, puisque sa lecture doit montrer sa compréhension du texte, en séquençant les unités de sens.

La lecture, sans être théâtrale, ne doit pas être monotone, et doit observer les règles de la prononciation restituée à la française, certes artificielle, mais constituant un code qui permet que l'on reconnaisse le même latin. Le jury accueillera favorablement une lecture accentuée du latin, à la condition qu'elle soit parfaitement maîtrisée (ce qui n'était pas le cas cette année pour le candidat qui s'y est essayé). Si le texte est versifié, il est apprécié que le candidat fasse les élisions – mais le jury n'attend aucunement qu'il distingue à la lecture les pieds dont est composé le vers. En revanche, la lecture doit aussi observer la ponctuation, elle aussi artificielle et restituée, mais aidant à la compréhension : une interrogation, une exclamation, n'ont pas le même ton qu'une affirmation ; une narration et un discours rapporté (chez Salluste) ou un dialogue entre divers interlocuteurs (dans le *De divinatione* de Cicéron) peuvent se lire différemment.

Traduction

Les candidats, bien que débutants, s'ils choisissent l'option de langue ancienne, doivent avoir un bagage minimum, tant dans le vocabulaire que la morphologie et la syntaxe. Le jury est heureux cette année d'avoir eu un nombre de candidats important, mais ne peut récompenser la seule participation...

Ainsi le lexique très courant n'est pas toujours maîtrisé (*res gestae* traduit par « choses gérées » ; *praetura* et *consulatus* par « préteur » et « consul » ; *soleo* ignoré, etc.). Il faut se méfier des faux amis et ne pas traduire *principes* par « principes ». On doit savoir que *et* peut être aussi adverbial, équivalent de *etiam* et que sa place en poésie est parfois déroutante, car il arrive qu'il se trouve après le verbe qu'il coordonne (dans le distique élégiaque en particulier).

Les déclinaisons doivent encore et toujours être révisées, et les neutres pluriels mieux identifiés. De même, des erreurs de déclinaison sur des mots extrêmement courants (comme *homo*, *hominis*, m. pris par un candidat pour un nom de la 2^e déclinaison et fléchi sur le modèle de *dominus*) ne peuvent qu'être lourdement sanctionnées, tant elles dénotent une assimilation très superficielle du système de la langue.

Pour les textes en poésie, si le jury n'exige pas des candidats de savoir scander des vers courants comme l'hexamètre dactylique ou du distique élégiaque, il rappelle que ce savoir-faire peut grandement faciliter l'analyse syntaxique et la traduction, et permet souvent de faire des remarques stylistiques pertinentes.

Les catégories de mots, en latin comme en français, doivent être sues : on ne mélange pas un possessif (*nostros* dans un texte) avec un pronom personnel (ce n'est pas *nos*) ; un adverbe n'est pas un adjectif ; un coordonnant n'est pas un subordonnant, etc.

Du côté des formes verbales, il faut là aussi maîtriser tous les modes (personnels et impersonnels – les gérondifs étant souvent mal connus, les participes de même, car *amara* a été pris pour le participe futur d'*amo* !), les voix (en particulier les déponents, sachant que *uideor* n'en est pas un, puisqu'il existe à l'actif ; mais aussi les vrais passifs et les vrais actifs...), les temps, et les personnes (une 3^{ème} personne du pluriel n'est pas toujours à rendre par « on » et il faut d'abord chercher un sujet au nominatif pluriel ; une 3^{ème} personne du singulier se rend par l'indéfini seulement dans le passif impersonnel). Les impersonnels *licet*, *decet*, *pudet*, sont aussi à revoir.

Pour ce qui est de la syntaxe : il faut prêter attention à la coordination (son absence ou sa présence !) et à la subordination et revoir :

- les relatives au subjonctif, et leurs valeurs dominantes, la conséquence et le but
- les subordonnées en *ut*, souvent annoncées par le pronom *is*, *ea*, *id* ou un démonstratif
- les subordonnées en *dum*, en *cum*, avec leurs modes variables
- les subordonnées comparatives, y compris introduites par *quo* quand il y a un comparatif.

Commentaire

Le niveau de langue du candidat doit être adapté à l'exercice : « louter sa vie » répété trois fois ou « okay » sont trop familiers...

L'écueil le plus grave est certainement la paraphrase, dont certains candidats se contentent bien trop souvent, sans doute parce qu'ils n'ont pu consacrer que trop peu de temps à la préparation de leur commentaire ; il faut plutôt proposer, dans le temps imparti, qui est très bref, un commentaire qui allie explication et commentaire, c'est-à-dire élucidation du sens, si nécessaire, et interprétation, en fonction des lignes de lecture choisies. Ce commentaire doit être très soigneusement construit : les remarques ne doivent pas simplement être juxtaposées les unes aux autres, dans l'idée que le jury y verra une cohérence, mais s'enchaîner organiquement les unes après les autres afin de proposer une démonstration convaincante de l'interprétation défendue par le candidat.

Il faut donc bâtir avec soin une problématique – qui ne peut se limiter à une simple question générale et interchangeable, quel que soit le texte proposé en commentaire, du type « quelle vision du temps propose l'auteur ? », mais doit souligner les enjeux fondamentaux de l'extrait – et proposer des axes de lecture qui répondent à cette orientation. Or la problématique ne peut venir qu'après l'établissement de la logique du texte, qui lui-même ne peut venir qu'après la lecture et la traduction : la présentation du candidat suit le mouvement de découverte progressif et d'entrée de plus en plus fine dans le texte. Le plan du texte n'est pas automatiquement celui du commentaire ; ce dernier, s'il est bien mené, se dégage tout seul et n'a pas à être annoncé à tout prix (ce qui a été fait très finement par un candidat), même si le jury aime savoir où le candidat veut aller.

Un second écueil, rendu plus fréquent depuis que les textes d'oral doivent correspondre à une thématique étudiée tout au long de l'année, est celui des « fiches » toutes faites et du plaquage quasi automatique de connaissances (mal) assimilées durant l'année. On rappellera que le candidat doit commenter le texte proposé, et non offrir une réflexion générale sur la thématique de l'année qui se servirait du texte comme un simple prétexte ou point d'entrée. Pour éviter cela, on recommandera, en général, aux candidats de faire preuve de davantage de précision, notamment en s'appuyant sur le texte et en évitant les remarques trop générales comme « propos presque philosophique », « profondeur temporelle », « réincarnation... presque ». On peut être plus ferme, quitte à nuancer ses propos si le jury y invite. Des remarques fines sur l'alliance entre temps linéaire et temps cyclique à propos de la description des éléments, instables, par Pythagore, dans le livre XV des *Métamorphoses* ont été récompensées, car on voit un cours assimilé et une sensibilité personnelle au texte se dégager. Des conclusions hâtives sont à bannir : ce n'est pas parce qu'il y a un futur qu'il y a expression de vérité générale – en l'occurrence c'était une promesse dans le discours de Vertumne déguisé en vieille femme vantant ses mérites à Pomone – ; il faut faire la différence entre des propos rapportés et la vie des hommes qui les rapportent (tel aphorisme d'Hippocrate ou d'Aristote cité par Sénèque).

Les candidats doivent avoir un minimum de culture littéraire : parler d'un « mouvement de balancier » pour parler d'anaphores, de parallélismes ou d'antithèses est curieux. Sans verser dans le jargon, il faut maîtriser le métalangage du commentaire stylistique. Dans cette culture, sont comprises la distinction entre type de texte (par exemple exhortatif) et genre littéraire (par exemple épique pour les *Métamorphoses*, genre certes discutable pour cette œuvre hybride et en constant jeu avec les genres) et la sensibilité aux jeux génériques (par exemple entre élégie et épopée quand Properce vante des héroïnes homériques). Enfin, il est souvent profitable de réfléchir au lien entre texte et contexte : replacer le texte dans l'œuvre (les *Métamorphoses*, épopée sur la mutation des formes, pour le discours de Pythagore sur la transmigration des âmes ; les *Pontiques* où il y a une résonance particulière de la thématique du souvenir de l'amitié pour un Ovide en situation d'exil), avec la conscience des éventuels décalages entre l'un et l'autre (dans son *De la brièveté de la vie*, Sénèque remarque paradoxalement que la vie n'est pas brève).

La culture générale fait également partie des attendus, comme avoir à l'esprit des représentations d'Énée portant son père Anchise, ou au moins savoir l'issue de la guerre de Troie. Cela permet d'avoir du recul par rapport au texte, ce qui a souvent manqué, et d'éviter de plaquer des interprétations : sur tel texte de Tite-Live racontant l'anecdote du nimbe de flammes entourant miraculeusement la tête du jeune Servius Tullius endormi, il était hors-sujet de parler d'éthos de l'historien ou d'une histoire éthique.

Le jury a conscience de la difficulté de l'exercice qui consiste à proposer, en une heure de préparation, une lecture juste et pertinente d'un extrait de texte latin. C'est là toutefois un exercice intellectuellement stimulant qui permet de montrer à la fois sa maîtrise de la langue latine, l'étendue de sa culture et la rectitude de sa pensée. Plus d'un candidat ont d'ailleurs montré, cette année encore, que cette exigence n'était pas infondée. Gageons que ces quelques commentaires permettront au plus grand nombre d'en faire à nouveau la démonstration.